



BaumelesDames

À Baume les Dames,
Le 13/04/2018

Lettre RAR
Direction départementale du Doubs
6, rue du Roussillon
25000 BESANÇON

SERVICE AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Affaire suivie par André FORISSIER

plu@baumelesdames.org

N/Réf : BC/NS/AF/2018-174

Objet : Révision du PLU de Baume les Dames

Madame, Monsieur,

En date du 26 avril 2017, le Conseil Municipal de Baume les Dames a prescrit, par délibération n°D 14/2017, la révision du plan local d'urbanisme communal, approuvé en décembre 2003.

Conformément aux dispositions des articles L.132-7 et L.132-9 du Code de l'Urbanisme, vous êtes, en votre qualité de personne publique associée, partenaire de notre réflexion.

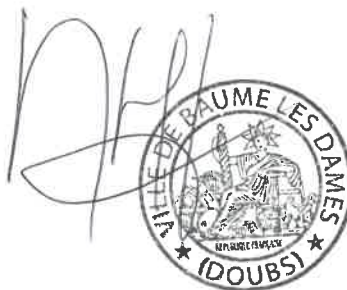
Les motifs de cette révision sont les suivants :

- Mettre en compatibilité le PLU avec le SCoT du Doubs central approuvé en décembre 2016,
- Prendre en compte les évolutions réglementaires,
- Élaborer un nouveau PADD conforme aux nouvelles perspectives de développement et d'aménagement du territoire communal,
- Définir un nouveau zonage sur le territoire communal et élaborer un règlement en cohérence avec le nouveau zonage.

Vous trouverez ci-joint la copie de cette délibération.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Par délégation du Maire,
Bernard CHAMPROY,
Adjoint délégué à l'urbanisme



[Mairie de Baume les Dames](#)

Boîte postale 42009 • 25112 Baume les Dames Cedex
Tél. 03 81 84 07 13 • Fax 03 81 84 31 05 • www.baumelesdames.org • [#BaumelesDames](#)

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire